

République Française

Commune de WAVRANS SUR L'AA

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En date 09 novembre 2023 à 18h15

(Exécution de l'article 56 de la loi du 5 avril 1884)

L'an deux mille vingt-trois, le 09 novembre à 18h15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie sous la Présidence de M. DELANNOY Julien, Maire.

Présidence : Monsieur Julien DELANNOY, Maire

Présents : M. Julien DELANNOY, Maire – Mme Séverine FOUACHE DELBECQ, 1^{ère} adjointe, MM, Olivier HENDRICK, Henri LEGAY, adjoints, Mmes Christine ANSEL, Fabienne CAPELLE, Chantal CUEGNET, Muriel LEFEBVRE HERMETZ, MM Philippe DUMONT, Frédéric FICHAUX, Philippe LEFRANC, David RAIMOND, conseillers

Excusés : Eveline BOIN, Olivier CUVILLIEZ.

Absent : Angélique LOZINGUEZ

Procuration : Eveline BOIN à Muriel LEFEBVRE HERMETZ, Olivier CUVILLIEZ à Julien DELANNOY.

Convocation : du 31/10/2023

Secrétaire : Fabienne CAPELLE

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.
Madame Fabienne CAPELLE est nommée secrétaire de séance.

Construction d'une zone buvette à la salle des associations

Monsieur le Maire rappelle que des travaux d'aménagement de la salle des associations sont en cours.

Il expose qu'il lui paraît opportun de réaliser en parallèle la construction d'une zone buvette comportant un point d'eau, un bar ainsi qu'un espace de rangement pour vaisselle.

Il donne la parole à Mr Anthony DELATTRE membre du FCW venu présenter le plan des travaux.

Mr DELATTRE rappelle l'intérêt du Club FCW pour la salle des associations, elle contribue au bon fonctionnement de leur association aussi bien pour les adultes que pour les plus jeunes. Aujourd'hui le club souhaite participer à son amélioration en créant une zone buvette. Le projet proposé est constitué de matériaux identiques à la tribune Bernard Lefebvre.

Henri LEGAY s'interroge sur la présence de cet élément et la mise en location éventuelle de la salle. Mr DELATTRE souligne que l'objectif du club est d'améliorer la disposition de la salle et que cet élément pourra être utilisé par tous.

Monsieur le Maire exprime ses remerciements à Mr DELATTRE pour son implication constante dans le monde associatif et remercie l'ensemble des bénévoles du FCW pour leur travail.

Il expose que cette salle est destinée aux associations et que la mise à disposition future aux particuliers ne se ferait en dehors des périodes d'occupation par celles-ci. Dans ce sens, Il serait souhaitable qu'un seul mur soit destiné aux affichages et communications des associations.

Les travaux vont également se poursuivre par l'équipe technique : partie sanitaire, abaissement du plafond afin de lutter contre les nuisances sonores, réfection des joints de carrelage et création de la partie cuisine.

Propositions d'achat d'une partie du site de la minoterie

Monsieur le Maire informe avoir reçu plusieurs offres d'achat pour le site de la minoterie. Il en donne lecture.

Il donne la parole à Mr Frédéric FICHAUX, qui présente un projet pour le devenir du site.

Monsieur le Maire souligne l'intérêt pour le site de la minoterie que le conseil municipal a décidé de garder et précise qu'il souhaite, avant toute décision, se rapprocher des habitants éventuellement intéressés par le site. Il propose la parution d'une annonce.

Le conseil municipal à l'unanimité décide la parution d'une annonce de mise en vente d'une partie du site de la minoterie avant de se prononcer sur les offres présentées ce jour. Il autorise Mr le Maire à réaliser toutes démarches s'y rapportant.

Lancement du Marché – Projet terrain multi sports

Monsieur le Maire rappelle les délibérations 2023/003 concernant l'acte de d'engagement de la maîtrise d'œuvre et 2023/011 concernant l'APD du projet de plateau multi sports.

Il présente à l'assemblée le cahier des charges élaboré avec la société Viale.

Le marché proposé est composé de différents lots.

Lot 1 : Drainage, Plateforme support, accès PMR et terrain de pétanque

Lot 2 : Structure multisports

Lot 3 : Structure Pump track

Après avoir entendu l'exposé des lots, le Conseil municipal à l'unanimité accepte cette répartition et autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires au lancement du marché et à l'ouverture des plis.

Monsieur le Maire est autorisé à signer tout autre document relatif au lancement de ce marché.

Demande de participation du Foyer Rural d'Ouve-Wirquin

Monsieur le Maire donne lecture du courrier en date du 29/09/2023 du Foyer Rural d'Ouve-Wirquin.

Celui-ci sollicite auprès de la commune une participation 2 € par jour pour les enfants de Wavrans sur l'Aa accueillis lors des accueils de loisirs (3 lors des vacances de Pâques 2023 et 1 lors du mois de juillet 2023).

Monsieur le Maire rappelle qu'un ALSH est mis en place sur la commune durant le mois de juillet 2023 avec une priorité d'inscription pour les wavranais.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de participer pour les enfants de Wavrans sur l'Aa accueillis lors des petites vacances scolaires. Il autorise Mr le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Nomination stagiaire d'un agent

Monsieur le Maire expose qu'un agent est actuellement contractuel sur un emploi permanent. Il passera stagiaire sur ce même emploi à compter du 01/01/2023.

Zone d'accélération des énergies renouvelables – Concertation du public

La loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER) de mars 2023 demande aux communes de définir d'ici le 31 décembre 2023 des « zones d'accélération des énergies renouvelables » qui correspondent à des zones jugées préférentielles et prioritaires par les communes pour le développement des énergies renouvelables. Elles sont proposées par les communes pour chaque type d'énergie renouvelable. Elles doivent être cohérentes par rapport aux objectifs énergétiques fixés aux différents niveaux (national, régional, local...).

Dans ce cadre, la CCPL, porteuse du Plan Climat, accompagne les communes dans la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables.

Un diagnostic des potentiels énergétiques communaux est réalisé par l'AUD. Ce diagnostic sera un outil d'aide à la décision après consultation du public. Il est nécessaire de déterminer les modalités de consultation.

Le conseil municipal décide que la consultation du public se réalisera par dossier consultable en mairie avec mise à disposition d'un registre. Une information sera réalisée en courrier toutes boites aux lettres.

Questions diverses

Monsieur le Maire informe avoir reçu pour le projet de plateau multi sports :

- L'arrêté attributif de subvention EQSP2 du Conseil Régional d'un montant de 20 669 €
- La délibération de la CCPL d'un montant de subvention de 10 000 €

Monsieur le Maire informe que les travaux de réfections du chemin réalisés conjointement avec l'AFR sont terminés. La commune y a participé en prenant a sa charge les frais de prestations de terrassement pour un montant de 6472,80 €.

Monsieur le Maire rappelle la crue que connaît actuellement la commune. De nombreuses rues ont été inondées. Aucune habitation n'a été évacuée même si la situation a été tendue et anxiogène pour les habitants concernés, le pire a été évité.

A ce jour de fortes pluies sont prévues cette nuit et demain et la situation risque de se dégrader rapidement. Une fermeture de l'école des Orchidées a été réalisée mardi pour manque d'électricité. Elle a de nouveau été évacuée cette après midi par arrêté préfectoral, elle sera également fermée demain.

Une demande de reconnaissance en catastrophe naturelle a été faite.

Frédéric FICHAUX signale que certaines habitations ont été inondés par le réseau d'assainissement. Le réseau du SIDEALF ne possède pas de clapet anti retour. Il existe également des ballons à installer pour éviter le retour via les canalisations.

Suite aux événements de ces derniers jours, Monsieur le Maire précise que le PCS sera amélioré.

La séance est close à 20h30

Liste des délibérations examinées le 09/11/2023 :

- 2023/048 : Mise en vente d'une partie du site de la minoterie
- 2023/049 : Lancement du marché – projet terrain multi sports
- 2023/050 : Participation Foyer rural Ouve-Wirquin
- 2023/051 : Consultation du public ZAER

POUR EXTRAIT CONFORME
Le 16/11/2023

Le Maire,
Julien DELANNOY



La secrétaire de séance
Fabienne CAPELLE

